



43 actions pour devenir un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Juillet 2018

La communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois fait partie des 212 territoires à énergie positive pour la croissance verte labellisés par le ministère de l'environnement.

L'objectif affiché par les élus est de devenir en 2050 un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. L'objectif de devenir un territoire à énergie renouvelable est un projet ambitieux et qui s'inscrit sur le long terme (2050). Cet horizon éloigné ne doit pas être le prétexte pour remettre à plus tard des actions concrètes de réduction de la consommation d'énergie et de développement des ENR. Au contraire, il s'agit d'amorcer un changement par la mise en œuvre à court terme d'actions produisant des résultats concrets dans les six domaines ciblés à partir des thématiques visées par l'appel à projet TEPCV.

Concernant la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public

- La communauté de communes, les communes d'Issel, Laurabuc, Montferrand, Payra-sur-l'Hers, Peyrens et La Pomarède ont signé avec le Syaden une convention pour le conseil en énergie partagée. Cette convention permet d'accompagner les collectivités dans leur démarche énergétique et la mise en place de solutions pour réduire leur consommation énergétique.
- Les communes de Castelnaudary, Verdun-Lauragais et la communauté de communes ont lancé un travail sur la rénovation de bâtiment.
- Les communes de Castelnaudary, Fendeille, Labastide d'Anjou, Lasbordes, Laurabuc, Montferrand, Peyrens, Saint-Martin-Lalande, Saint-Papoul et Souilhe ont des projets de rénovation de l'éclairage public.
- Les communes d'Airoux, Laurabuc et Montferrand sont engagées dans la démarche de réduction de l'éclairage public.
- La commune de Lasbordes a un projet de construction d'un bâtiment à énergie positive.
- La communauté de communes et la ville de Castelnaudary ont distribué 6 000 ampoules LED.
- Un point information énergie existe sur le territoire.

Sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports

- La ville de Castelnaudary met en place un projet de 6 000 mètres de pistes cyclables.
- 13 bornes de recharge électrique sont mises en place par le Syaden sur le territoire intercommunal.
- La ville de Castelnaudary a acquis quatre véhicules électriques.
- Une aire de covoiturage a été installée à Salles-sur-l'Hers.
- 16 communes du territoire ont mis en place la collecte groupée des déchets ménagers.

Sur le développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets

- Sur les années 2014, 2015 et 2016, le SMICTOM de l'Ouest-Audois a distribué 59 composteurs sur les communes de notre territoire.
- La communauté de communes a mis à disposition de l'association Nature et Enjeux un espace pour installer une cabane pour réutiliser les objets et un jardin partagé.
- 20% des ingrédients entrant dans les repas des crèches intercommunales sont d'origine bio.

Sur le développement des énergies renouvelables

- Un diagnostic sur le potentiel ENR a été réalisé à l'échelle de la communauté de communes.
- La communauté de communes a signé un bail avec EDF pour la réalisation de deux centrales photovoltaïques au sol sur les zones intercommunales de Saint-Papoul et Fendeille.
- Les communes de Castelnaudary et Salles-sur-l'Hers ont installé des chaufferies au bois pour différentes installations collectives.

Concernant la préservation de la biodiversité, la protection des paysages et la promotion d'un urbanisme durable

- Le territoire intercommunal est couvert par deux zones Natura 2000.
- La commune de Salles- Sur-l'Hers a adopté la démarche zéro phyto.

Concernant la promotion de l'éducation à l'environnement, de l'écocitoyenneté et la mobilisation des acteurs locaux

- Le SMICTOM de l'Ouest-Audois assure de la médiation auprès des écoles.
- La communauté de communes a participé au défi famille énergie positive.
- La commune de Salles-sur-l'Hers a lancé le défi à zéro déchet pour les familles du territoire.